



Le Saint-Siège

VOYAGE APOSTOLIQUE AU CANADA

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
AUX HANDICAPÉS***

Centre de réhabilitation «François Charon»

Lundi 10 septembre 1984

1. J'ai vivement désiré cette rencontre personnelle avec vous qui êtes éprouvés dans votre corps par la maladie ou les accidents. Je voudrais saluer chacun et chacune d'entre vous, et tous ceux qui vous entourent de leur affection et de leur entraide, qui contribuent à vous faire aimer la vie et à l'épanouir en vous comme un don de Dieu: parents, amis et tout le personnel de cette maison. Au-delà de vos personnes, je salue les autres handicapés - hommes et femmes - de cette région du Québec et ceux du Canada. A la suite de Jésus de Nazareth, je désire me faire proche de vous, et aussi approfondir avec vous le sens spirituel de votre souffrance et de votre espérance de vivre pleinement.

2. Tout d'abord, j'exprime spontanément mon admiration, mes félicitations, mes encouragements à ceux qui ont organisé ce Centre et assurent quotidiennement son fonctionnement. Le nom de François Charon est déjà bien évocateur: au cours du siècle des fondateurs, il a fait l'expérience de la maladie, et il a décidé d'abandonner son affaire lucrative de pelleteries pour consacrer ses efforts et son argent aux déshérités: enfants, orphelins, estropiés, vieillards, infirmes, visant à la fois les soins, l'éducation et l'obtention d'un métier. Sa maison de charité n'est-elle pas devenue l'hôpital général de Montréal?

Et aujourd'hui, après la fusion, voilà cinq ans, de deux institutions un peu semblables, le Centre François Charon se veut à l'avant-garde de la science, de la technique et de la pédagogie pour offrir ses services en réadaptation physique et psychosociale à un nombre croissant de personnes adultes handicapés physiques de l'est du Québec.

Non seulement elles y trouvent des instruments et des méthodes perfectionnées de rééducation fonctionnelle, mais les moyens d'acquérir toute l'autonomie possible dans leur milieu propre, et le reclassement professionnel pour une intégration dans la société. Pour cela, vos équipes comprennent des spécialistes de toutes les branches, travaillant selon une philosophie qui veut donner à chacun des chances égales et une égale dignité humaine. C'est merveilleux, et je souhaite que les scientifiques continuent d'inventer tout ce qui peut soulager efficacement la souffrance.

Mais ces instruments et cette compétence, chers membres du personnel, ne parviendraient pas à épanouir les handicapés sans le dévouement, l'attention, le soutien, la chaleur humaine dont ils ont aussi besoin, et je sais que vous les prodiguez dans cette Maison. Je suis frappé par la jeunesse des employés, mus par un idéal de service, qui apportent ici leur disponibilité et leur dynamisme. Je n'oublie pas non plus les nombreux bénévoles qui, par leurs visites, ici et à domicile, assurent un climat d'amitié et de service.

Ce qui mérite aussi un encouragement, c'est le souci de cette entreprise d'intégrer la dimension spirituelle dans son œuvre de réadaptation humaine. Le signe en est cette belle chapelle au cœur du Centre. Ainsi tous ceux qui le veulent peuvent s'y recueillir devant le Seigneur, participer à l'eucharistie, méditer et chanter avec les autres, rencontrer le prêtre et ceux qui participent à l'activité du bureau pastoral. La personne forme un tout - corps et âme - et chaque événement personnel - épreuve, effort ou guérison - est lié au spirituel.

Oui, je forme les meilleurs vœux pour le service qualifié de ce Centre, et des autres centres semblables du Québec.

3. J'y vois un signe du prix que ce peuple sait accorder à la dignité des personnes handicapées, malgré la séduction qu'éprouve le monde moderne pour la productivité, le profit, l'efficacité, la rapidité, les records de la force physique.

Nos sociétés, Dieu merci, semblent prendre peu à peu conscience de la place des handicapés. Ceux-ci ont des droits qui ont été souvent négligés. L'organisation des Nations Unies a publié le 9 décembre 1975 une déclaration sur ces droits qui mérite notre louange. Elle a aussi décrété en 1981 l'Année internationale des personnes handicapées. Mais il faut que ces bonnes intentions s'incarnent dans les réalités de chaque région, et là, il y a des difficultés matérielles et des obstacles psychologiques à surmonter, des progrès à réaliser.

L'Église s'y est toujours intéressée au premier chef, et elle a fait fleurir au cours des siècles des œuvres d'une grande générosité pour venir en aide, comme le Christ, aux handicapés, persuadée de la valeur unique de chaque personne. Le 4 mars 1981, le Saint-Siège a publié un long document qui réaffirme les principes fondamentaux et les lignes d'action (*Document du Saint-Siège*, die 4 mar. 1981: «L'Osservatore Romano», editio gallica, die mar. 1981). J'aime ici redire

avec clarté et vigueur: la personne handicapée est un sujet humain à part entière, avec tous les droits correspondants, innés, sacrés et inviolables, qu'elle le soit par infirmité, de naissance ou à la suite de maladies chroniques, d'accidents, comme aussi par débilité mentale ou infirmité sensorielle, et quelle que soit l'importance de ses lésions. On doit lui faciliter la participation à la vie de la société dans toutes ses dimensions et à tous les niveaux accessibles à ses possibilités: famille, école, travail, communauté sociale, politique, religieuse. En pratique, cela suppose le respect absolu de la vie humaine du handicapé, dès sa conception et à tous les stades de son développement.

Il faut non seulement chercher à vaincre les handicaps, mais aussi leurs causes. Ils ont souvent des causes naturelles, malformation de l'organisme ou maladie, nous pensons aussi à la guerre, à la pollution, aux abus d'alcool ou de drogue, aux imprudences de circulation. Et encore aux causes psychologiques et morales: une "écologie" spirituelle s'impose au même titre qu'une écologie naturelle. Il faut aider les familles souvent désemparées, et bien méritantes, et pour cela il faut réaliser des maisons d'accueil comme celle-ci soucieuses de liens avec la famille. Il faut tendre à donner une formation, un emploi adapté avec une juste rémunération, des possibilités de promotion et des conditions de sécurité qui évitent le traumatisme facile des handicapés: cela demande de l'imagination et de l'audace, pour toutes sortes d'initiatives sociales, avec l'aide des pouvoirs publics. J'y ai consacré tout un paragraphe de mon encyclique sur le travail (Ioannis Pauli PP. II, *Laborem Exercens*, 22). Il importe finalement que le handicapé soit non seulement assisté et aimé, mais qu'il prenne, autant que possible, conscience de sa dignité, de ses ressources, de ses possibilités de vouloir, de communiquer, de collaborer, d'aimer, de donner à son tour, en luttant chaque jour pour garder et développer ses capacités.

En définitive, la qualité d'une société ou d'une civilisation se mesure au respect qu'elle manifeste envers les plus faibles de ses membres. Une société techniquement parfaite, dans laquelle seuls sont admis les membres pleinement productifs, devrait être considérée comme radicalement indigne de l'homme, pervertie par une sorte de discrimination non moins condamnable que la discrimination raciale. La personne handicapée est l'un d'entre nous, participe à notre humanité même. Reconnaître et promouvoir sa dignité et ses droits, c'est reconnaître notre propre dignité et nos droits.

Telles sont les convictions de l'Eglise (*Document du Saint-Siège*, die 4 mar. 1981: «L'Osservatore Romano», editio gallica, die mar. 1981), qu'elle se réjouit de voir partagées et mises en pratique dans un bon nombre de législations et de sociétés.

4. Mais, chers amis, le chrétien puise dans sa foi des motifs plus profonds encore, et une force particulière pour cette œuvre en faveur des handicapés.

L'Évangile nous montre Jésus qui passe en faisant le bien. Il accueillait tous ceux qui souffraient physiquement ou moralement; il allait même à leur rencontre. Il leur annonçait la Bonne Nouvelle

de l'amour de Dieu et de leur salut par la foi. Et dans ce salut, il visait en même temps le corps et l'âme. En réconfortant les infirmes - estropiés, paralysés, aveugles, sourds -, il voulait les arracher à leur misère, et leur guérison, en réponse à leur foi, était le signe de la vie plénière qu'il annonçait: "Lève-toi et marche!".

Il ne s'est pas contenté d'être proche de la souffrance et de la soulager, il l'a prise sur lui. Il est devenu volontairement l'homme des douleurs, familier de la souffrance, et finalement de celle des torturés, des condamnés à mort. Parce qu'il a ainsi offert sa vie, lui, le Fils bien-aimé du Père, Dieu l'a ressuscité, et le Christ nous a ainsi ouvert les portes de la Vie. Il nous garantit que la vie aura le dernier mot.

Le message qu'il nous a laissé, c'est donc que vous, handicapés, vous cherchiez avec Lui à lutter contre le mal, à vaincre les obstacles dont souffre votre corps, avec l'aide de la technique et de la science, et par le courage de l'amour.

C'est aussi que nous devenions les uns pour les autres de bons samaritains (Ioannis Pauli PP. II, *Salvifici Doloris*, 28-30) non seulement en nous arrêtant près de l'homme qui souffre des blessures de la vie, mais en lui portant un secours efficace, en nous donnant nous-mêmes à cet homme avec lequel le Christ s'identifie: "Ce que vous avez fait à l'un de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait".

5. J'ai parlé jusqu'ici, chers Frères et Sœurs en Jésus-Christ, de la noblesse de cette lutte tenace contre le mal physique, avec ce qu'elle suppose de compétence technique, de courage, de solidarité et d'espérance. Et telle est bien la volonté de Dieu.

Mais le mystère de votre souffrance est plus profond, et je voudrais y descendre avec vous, comme je l'ai fait dans ma lettre du 11 février de cette année, en la fête de Notre-Dame de Lourdes: "Au cœur de toute souffrance éprouvée par l'homme... apparaît inévitablement la question: pourquoi? C'est une question sur la cause, la raison; c'est en même temps une question sur le but et, en définitive, sur le sens" (*Ibid.* 9). "Chaque personne entre presque toujours dans la souffrance avec une protestation tout à fait humaine et en se posant la question du "pourquoi"..." (*Ibid.* 27). Elle adresse cette interrogation à Dieu, comme Job, et elle l'adresse aussi au Christ. Même si elle identifie la cause seconde qui a provoqué son handicap, même si elle espère le surmonter et si elle y parvient de fait avec sa volonté et les moyens de rééducation, le problème subjectif demeure entier: pourquoi cette souffrance, cette limite en moi, à telle période de ma vie? Ce mystère nous accompagne, comme il accompagne toutes les épreuves humaines et le travail humain lui-même. Le Christ répond, d'une certaine façon, de sa Croix, au plus profond de sa propre souffrance. Ce n'est pas une réponse abstraite; c'est un appel, que l'homme met du temps à entendre.

Le Christ a donné une valeur rédemptrice universelle à sa propre souffrance, qui semblait lui être

imposée du dehors; il l'a assumée dans l'obéissance envers son Père, dans l'amour envers les hommes, pour les libérer de leur péché qui est cause de souffrance et de mort. Et nous participons nous-mêmes à cette Rédemption, si nous y consentons. Ce consentement n'est ni fatalité, ni résignation à la souffrance qui demeure en soi un mal et qui oblige à lutter. Mais Dieu nous montre comment tirer le bien du mal en offrant cette souffrance telle qu'elle est ressentie aujourd'hui, avec la Croix du Christ. Je suis sûr que beaucoup d'entre vous ont fait ou font ici cette expérience, dans la foi. La douleur demeure. Mais le coeur reçoit sérénité et paix. Il surmonte le sentiment d'inutilité de la souffrance. Il s'ouvre à l'amour. Il aide les personnes de son entourage à sortir d'elles-mêmes, à se donner. Il est témoin de la foi et de l'espérance. Il croit, dans le mystère de la communion des saints, qu'il est utile au salut de ses frères et sœurs à travers le monde. Il entre dans la mission rédemptrice avec le Christ.

De ce témoignage émouvant, nous remercions les handicapés, et tous ceux qui les accompagnent discrètement dans le cheminement spirituel. Il est important que les handicapés et malades s'entraident dans des associations, non seulement pour humaniser leurs conditions de vie et faire valoir leurs droits, mais pour mieux accéder à ce mystère. Personne ne peut imposer sa foi, mais chacun peut en vivre et en témoigner, et apporter une inspiration et un dynamisme nouveaux au cœur des établissements de santé: Bienheureux ceux qui comprennent ce langage des béatitudes! La souffrance humaine est dès lors une force qui peut contribuer à transformer le monde.

6. Oui, avec le Christ vous devez aimer la vie: "Je suis venu pour qu'on ait la vie, et qu'on l'ait en abondance" (*Io.* 10, 11). La vie naturelle de votre organisme corporel, de ses fonctions réhabilitées, de ses sens; la vie des facultés intellectuelles et des capacités d'amour. Mais aussi la vie plus mystérieuse, surnaturelle, que Dieu dépose dans les croyants par le baptême, qui est sa Vie divine, la participation à sa vie trinitaire. Elle n'est pas tributaire des handicaps physiques; elle contraste même avec la faiblesse du corps. Cette vie est invisible pour les yeux, mais elle donne aux personnes leur beauté intérieure et leur force secrète; elle demeure et s'épanouit au-delà de cette vie terrestre. Et la grandeur des sacrements, notamment de l'eucharistie et de la réconciliation, est de nous introduire dans cette Vie. Cette chapelle en est le lieu privilégié.

7. Voilà, chers amis, l'essentiel du message de l'Evêque de Rome présent au milieu de vous.

Ici, vous me semblez particulièrement aidés, entraînés à retrouver le goût de vivre. Je ne puis m'empêcher de penser - et c'est une intention de prière que je vous confie - à tous les autres handicapés de ce pays, du monde; aux handicapés mentaux; aux malades gravement atteints, à ceux qui ont des lésions telles qu'il n'y a pas d'espoir humain d'amélioration et qui ont droit au même respect de la vie; aux handicapés sans défense, enfants à naître et vieillards, auxquels je voudrais prêter ma voix: "Nous avons le droit de naître, nous avons le droit de vivre!". Je pense aux pays trop pauvres pour pouvoir encore organiser des centres de rééducation comme celui-ci.

Nous sommes tous solidaires dans la souffrance de nos frères et, comme je le disais au seuil de l'Année internationale des handicapés (1er janvier 1981): "Si seulement une minime partie du budget réservé à la course aux armements était consacrée à cet objectif, on pourrait obtenir d'importants succès et soulager le sort de nombreuses personnes souffrantes".

8. Avant de vous quitter - et je garderai intense le souvenir de cette visite -, je redis aux handicapés de ce Centre mon affection et mes encouragements. Je le dis aussi à leurs familles et à tout le personnel si méritant de cette Maison. Le Concile Vatican II a reconnu dans une telle présence de charité le centre vital de l'apostolat des laïcs (*Apostolicam Actuositatem*, 8). Je pense aussi aux religieux et aux religieuses qui ont mis leur vie consacrée au service des handicapés, et à tous les prêtres qui leur apportent les signes efficaces de l'amour du Christ.

L'Apôtre Pierre a dit au boiteux de la Belle Porte: "Je n'ai ni or, ni argent; au nom de Jésus-Christ, lève-toi et marche!". Ce pouvoir de guérir miraculeusement appartient à Jésus-Christ. Aujourd'hui, le successeur de Pierre vous remercie de votre accueil et de votre témoignage, et il espère que son passage parmi vous aura contribué à fortifier votre foi, cette foi qui éclaire, dilate et élève votre vie. Je demande à Marie, notre Mère, de vous obtenir ce don de l'Esprit Saint. Et je prie Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, de vous combler de ses bénédictions.

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana